

cription de Fraser-Valley en invitant ainsi son représentant à appuyer cette importante proposition. On m'a dit que les gouvernements accordent cette distinction à la jeunesse et à l'inexpérience. Je ne doute donc pas que ce ne soit pour cette raison que l'on a choisi un représentant de la Colombie-Anglaise.

La tâche qui m'a été confiée est agréable en regard de celle des deux dernières années. A peine alors pourrait-on formuler l'espoir de voir se produire une amélioration, mais au début de cette nouvelle année, ce n'est plus un simple espoir. De toute évidence, les nuages se dissipent, la dépression est enrayer; il est indéniable que depuis huit ou dix mois nous progressons dans la voie de la prospérité. Le discours du trône appelle notre attention sur l'amélioration de la situation mondiale, qui a fait que le commerce du Canada est plus considérable, que ses revenus sont plus importants et ses chômeurs moins nombreux. L'optimisme que manifeste toute la population se reflète dans ce discours. Depuis la guerre, il n'y a peut-être eu aucune année plus inquiétante que celle de 1933. Mentionnons la crise américaine et les mesures adoptées pour y faire face; la conférence universelle, la révolution allemande, le problème du désarmement et la danse folle des devises mondiales, dont quelques-unes ont été encourageantes, mais pas toutes.

L'univers revient peu à peu à une stabilité économique. En Grande-Bretagne la prospérité se fait mieux sentir, et le peuple anglais regarde la dépression comme chose du passé. Il en est de même dans d'autres parties de l'empire. En Europe et dans les principaux pays asiatiques, l'amélioration est, en somme, plus marquée. Sur ce continent et ailleurs, une ère de progrès se dessine. Le commerce de l'univers, qui avait décliné d'un tiers, reprend son essor. Cela est surtout important pour le Canada, vu que, normalement, nous exportons le tiers de notre production globale, et, dans cette mesure, notre destinée économique est liée à celle de nos voisins.

L'expansion du commerce est l'une des fonctions du Gouvernement, et, bien que l'amélioration de la situation mondiale se soit fait sentir au Canada, je crois que la grande majorité des nôtres comprennent que c'est aux efforts constants et à la politique du ministère actuel qu'il faut attribuer le retour de conditions meilleures. En 1930, le leader du parti conservateur, le premier ministre actuel (M. Bennett) a promis au peuple que, s'il était porté au pouvoir, il ferait en sorte que les Canadiens fussent aussi bien protégés que leurs concurrents en ce qui concerne l'exploitation de nos ressources. Cet engagement a été

tenu à la lettre. Cette promesse a été pleinement remplie.

A cette fin, le tarif douanier a été relevé, et la loi des douanes modifiée de manière à prévenir l'inondation du marché canadien. Cette dernière mesure seule a évité la ruine à bien des producteurs. On nous a dit, et l'on nous répétera sans doute au cours de la session, que les droits de douane sont élevés. Nous en convenons. Mais, comme le premier ministre l'a fait observer plus d'une fois déjà, le tarif n'est qu'un moyen, et dans les circonstances on l'a appliqué aux cas d'urgence. Il est d'autres moyens, peut-être plus rigoureux, que le tarif douanier,—le droit de dumping et même l'embargo auxquels on a eu recours pour sauver l'industrie indigène.

Ceux d'entre nous qui habitent des régions fruitières et autres où la culture est spécialisée reconnaissent les bienfaits considérables du droit sur le dumping. Sans cela, il y a deux ans que les producteurs de petits fruits et de légumes de ma circonscription auraient été forcés d'abandonner leur occupation. Et la conséquence eût été la même ailleurs, non seulement dans la Colombie-Anglaise mais dans d'autres provinces également.

D'autre part, le Gouvernement s'est appliqué, et non sans succès appréciable, à faciliter la vente du produit canadien. Grâce aux agents de commerce, aux traités et aux accords, on a réussi à accroître nos exportations. Ça été l'objet des accords entre les pays de l'empire, des traités de commerce avec les pays étrangers; et pour le Canada il ne fait pas le moindre doute que le regain d'activité ne date des pactes conclus entre les membres de la communauté britannique à la conférence impériale de 1932.

Bien que l'effet de ceux-ci ne remonte qu'à un an, le progrès du commerce interimpérial a été merveilleux. Les neuf premiers mois de l'année financière courante accusent une augmentation de 18 p. 100 dans les exportations, et de 13 p. 100 dans les importations, de ce chef. Nous avons accru nos exportations dans vingt-deux pays du Commonwealth, et importé davantage de dix-sept d'entre eux. Avec le Royaume-Uni, notre commerce, durant la même période, marque un progrès de 26 millions, aux exportations, et de 11 millions aux importations.

On se souvient parfaitement de l'opposition faite à ces accords. Je crois même que le chef de l'opposition (M. Mackenzie King) est allé jusqu'à dire qu'advenant son retour aux affaires, il ne se tiendrait pas pour engagé. Puis, l'on a dit dans cette Chambre, et répété dans le pays, qu'ainsi nous enfermions le pays dans un cercle de fer qui nous empêcherait